

REPUBLICUL POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE  
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION  
DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

DECRLT N° 304502 du 20/10/85, /  
MTEREPPEPS.DGFF.DGPCE.  
SAV.F1-12

Portant Promotion au titre de l'année  
1985 de certains Administrateurs des  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I  
des Services Administratifs et Financiers  
SIF - (Administration Générale).-

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84, portant ratification  
de l'ordonnance n° 019/84 du 23.6.84, portant modification de  
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi n° 15/62 du 3.6.62, portant statut général  
des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.4.58, fixant le règle-  
ment sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1982, fixant le statut  
commun des cadres de la catégorie A des Services Administratifs  
et Financiers - SIF - ;

(/u le décret n° 62/130/FP du 9.6.62, fixant le  
régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.12.62, fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62  
du 3.6.62 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.12.62, relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 65/170/FP-DL du 25.6.65, réglementant  
l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74, abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.12.62,  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.6.84, portant nomination  
du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 85/1423 du 7.12.85, portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/1434 du 17.12.85, portant organisa-  
tions des intérimés des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85, déterminant le  
circuit d'approbations des actes relatifs aux intégrations,  
avancements et révisions des situations administratives des  
agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 85/1136/MTEREPPEPS.DGFF.DGPCE.SAV.F  
du 03/10/85, portant inscription au tableau d'avancement, au titre  
de l'année 1985 de certains fonctionnaires des cadres de la  
catégorie A, hiérarchie I, des Services Administratifs et  
Financiers - SIF - (Travail et Administration Générale).-

DECRLT :

.../...

ARTICLE 1er. - Les Administrateurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - S.A.F - (Administration Générale), dont les noms suivants sont promus au titre de l'année 1986. ACC = neant :

Au 2<sup>e</sup> échelon

- SAMBA (Pierre) ,

Pour compter du 16.06.1986 MTPGUH

Au 3<sup>e</sup> échelon

- BAKOULTELA (Bernadette)

Pour compter du 20.04.1986 MFB.

- KOUMOU-NGOULIBI (Jules)

Pour compter du 08.05.1986 Mini. Plan

- LBERI (Mathias) ,

Pour compter du 02.02.1986 Mini. Plan

- NGUEMPIO (Gérard) ,

Pour compter du 25.03.1986 D.G. Douanes

- NZABA (Jean Michel) ,

Pour compter du 10.05.1986 Mini. Plan

Au 4<sup>e</sup> échelon

- BASSEYLA (Dominique) ,

Pour compter du 11.03.1986 UN.M.NG.

- BITSI (Jean) ,

Pour compter du 19.03.1986 Chambre de C.

- BOUNGOU-MABIALA (Alphonse) ,

Pour compter du 15.03.1986 Mini.O.Cons.

- GOUISSANI néo KITA (Thérèse) ,

Pour compter du 23.04.1986 Mini. Plan

- OBALL-MOND LWANKILA (Gilles) ,

Pour compter du 03.01.1986 D.G. Impôts

Au 5<sup>e</sup> échelon

- PAYI (Antoine) ,

Pour compter du 01.04.1986 Mini. Cult. Arts

- BOSSINA (Jean Marie) ,

Pour compter du 24.02.1986 Stage

- DILOU (Alfred) ,

Pour compter du 14.06.1986 Eco. Rurale

- DINGA (Martin) ,

Pour compter du 19.06.1986 D.G. Douanes

- MINKOUIKA (Charles) ,

Pour compter du 21.02.1986 C.C.B.

- NSIMHCU (Marcel) ,

Pour compter du 10.01.1986 Mini. C.Cons.

Au 7<sup>e</sup> échelon

- NIANGOU NGUIMBI (Jacques) ,

Pour compter du 10.02.1986 Stage

- YCUNDA (François) ,

Pour compter du 02.03.1986 S.G. C.Cons.

Au 8<sup>e</sup> échelon

- CKCNGO (Nicolas) ,

Pour compter du 01.06.1986 MEF.

.../...

Administrateurs en Chef

Au 2<sup>e</sup> échelon

- LOEMBA (Marcel) 1

Pour compter du 02.03.1966 ASECNA

Au 3<sup>e</sup> échelon

- MADZELA (Louis) 1

Pour compter du 22.04.1966 MINI. Travail

Au 4<sup>e</sup> échelon

- DICEP-MAMBOU BIBA ,

Pour compter du 13.01.1966 BDEAC

~~ARTICLE 2.-~~ Le présent décret, qui prendra effet tant du point de vue de l'ancionnoté que de la selâc, pour compter des dates ci-dessus indiquée, sera ~~enregistré~~, publié au ~~JO~~ et communiqué partout où bescin sera./-

Brazzaville, le 28 AVRIL 1966

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refoncte de la Fonction Publique  
et de la Frévoyance Sociale,

- Bernard COHBC LATSICMA -

- André Edouard ECUNGUI -

ATTACHONS :

JCRIC .....	1
DGFI/DGICD .....	3
D.G.B.....	3
D.C.F.....	2
BST.DGFF .....	2
INTERSSDS .....	25
DOSSIERS.....	75
MTPOUH.....	1
MINI.ILAN.....	1
SEMICO.....	1
SGG/BC.....	2/-